

● Form'ACTION 2S ●

RISQUE ELECTRIQUE

Habilitations

41 impasse du saumon
38430 - MOIRANS
06 06 55 79 05
contact.formaction2s@gmail.com





HABILITATION ELECTRIQUE

HOBO BS BE MANOEUVRE

OBJECTIFS

- Contribuer à la prévention des risques électriques dans sa structure
- Connaître les dangers liés à l'électricité
- Effectuer des interventions élémentaires en basse tension en sécurité

MODALITES



Public : Personnel non électricien



Pré-requis : Aucun



Effectif : 4 à 10 personnes



Durée : 14 heures - 2 journées



Lieu : dans la structure



Tarif :

- **1200€ net**

PEDAGOGIE



Méthodes pédagogiques

- Démonstrative et participative : exposé interactif, retour d'expériences des participants, réflexion collective
- Active : mises en situations et ateliers pratiques



Outils techniques

- Vidéoprojecteur, visiograph, tableau, matériel d'exercice spécifique, mannequin de réanimation

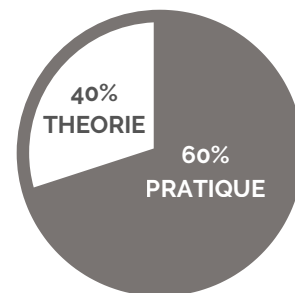


Suivi & Evaluation

- Identification des besoins pré-formation
- Suivi et évaluation formative pendant la formation
- Attestation de formation
- Questionnaire de fin de formation

1ÈRE PARTIE / NOTIONS RÉGLEMENTAIRES

- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant
- Évaluation des risques
- Exemple d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations
- Interventions et travaux non électriques en BT
- Travaux non électriques en HT



2ème partie : travailler en sécurité

- Distances de sécurité
- Autorisation de travaux
- Lecture de la signalisation
- Principe et exemples de verrouillage
- Manœuvre et consignation / rôle des intervenants
- Matériel de sécurité électrique
- Outils électriques portatifs à main
- Outillage non spécifique aux électriciens

3ÈME PARTIE : CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT ÉLECTRIQUE

4ÈME PARTIE : RECOMMANDATION HABILITATION ÉLECTRIQUE HoBo BS BE MANOEUVRE



Réglementation

- Les articles R 4544-10 du Code du travail prévoit que l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3
- Recommandations de l'INRS et de norme française NFC 18-510 de janvier 2012



HABILITATION ELECTRIQUE

HOBO

OBJECTIFS

- Contribuer à la prévention des risques électriques dans sa structure
- Connaître les dangers liés à l'électricité
- Effectuer des interventions simples en toute sécurité

MODALITES



Public : Personnel non électricien



Pré-requis : Aucun



Effectif : 4 à 10 personnes



Durée : 7 heures - 1 journée



Lieu : dans la structure



Tarif :

- 700€ net

PEDAGOGIE



Méthodes pédagogiques

- Démonstrative et participative : exposé interactif, retour d'expériences des participants, réflexion collective
- Active : mises en situations et ateliers pratiques



Outils techniques

- Vidéoprojecteur, visiograph, tableau, matériel d'exercice spécifique, mannequin de réanimation

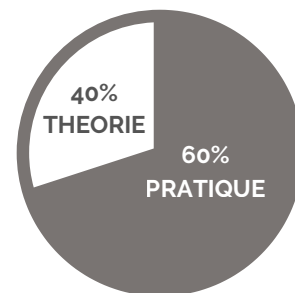


Suivi & Evaluation

- Identification des besoins pré-formation
- Suivi et évaluation formative pendant la formation
- Attestation de formation
- Questionnaire de fin de formation

1ÈRE PARTIE / NOTIONS RÉGLEMENTAIRES

- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant
- Évaluation des risques
- Exemple d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations
- Interventions et travaux non électriques en BT
- Travaux non électriques en HT



2ème partie : travailler en sécurité

- Distances de sécurité
- Autorisation de travaux
- Lecture de la signalisation
- Principe et exemples de verrouillage
- Manœuvre et consignation / rôle des intervenants
- Matériel de sécurité électrique
- Outils électriques portatifs à main
- Outillage non spécifique aux électriciens

3ÈME PARTIE : CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT ÉLECTRIQUE

4ÈME PARTIE : RECOMMANDATION HABILITATION ÉLECTRIQUE HoBo BS BE MANOEUVRE



Réglementation

- Les articles R 4544-10 du Code du travail prévoit que l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3
- Recommandations de l'INRS et de norme française NFC 18-510 de janvier 2012